

Département du Bas-Rhin

**Arrondissement de SELESTAT-ERSTEIN**

~~~~~  
**COMMUNE DE NIEDERNAI**

~~~~~  
**PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**REUNION DU 22 JANVIER 2021**

**Nombre de membres** : 15  
**Conseillers en fonction** : 15  
**Conseillers présents** : 15

Etaient présents : Valérie RUSCHER, Dominique JOLLY, Huguette DOUNIAU, Grégoire FUCHS, Concetta BLONDIN, Sylvain GYSS, Patricia DIETSCH, Gabin KRIEGER, Mélissa DA SILVA, Christophe SCHIFFNER, Florie-Anne STOCKER, Maurice FRITZ, Jeanine SCHMITT, Astride LANG, Jean-Pierre SCHWEITZER.

Désignation à l'unanimité du secrétaire de séance : Maurice FRITZ

Une fois la séance ouverte, le 1<sup>er</sup> adjoint Dominique JOLLY, au nom du conseil municipal et des Niedernois(e)s, adresse ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année, et notamment de santé à Madame le Maire.

Il la remercie pour son investissement, depuis sa prise de fonction, pour le personnel communal et la sécurisation au sein de notre village, ainsi que l'acquisition des bâtiments de l'ancien « frigo » communal et du Crédit Mutuel.

Il félicite Valérie RUSCHER pour son écoute et sa façon de gérer son équipe avec bienveillance, enthousiasme et optimisme.

Avant de démarrer l'ordre du jour, Madame le Maire présente à son tour à toute l'assemblée délibérante ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 et une excellente santé pour traverser cette période de chaos.

#### **79. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 Novembre 2020**

Madame le Maire soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2020

- **POUR** : 13
- **CONTRE** : 2 (Jeanine SCHMITT, Astride Lang)
- **ABSTENTION** : 0

## **80. PERSONNEL COMMUNAL**

Nathalie SCHLEISS ayant réussi les épreuves de l'examen professionnel d'accès au grade d'«adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe – option Horticulture & Fleurissement », ce changement de grade nous a conduits à opérer une création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à raison de 35 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.

Madame le Maire soumet au vote cette création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe :

- **POUR** : 15
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0

## **81. REALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Vu l'article L.4121-3 du Code du Travail relatif à la mise en œuvre des actions de prévention garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ;

Vu l'article R.4121-1 du Code du Travail portant sur la rédaction à tout employeur, la réalisation de l'évaluation des risques ;

Vu l'article R.4121-2 du Code du Travail portant sur la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant sur la mise à jour d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ;

Vu le code de la commande publique, et notamment les articles L2113-6 et 2113-7

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 12 mars 2020,

Considérant que la mise à jour du Document Unique est une obligation pour les collectivités territoriale; la commune dispose du Document Unique et que, en application de l'article R.4121-2 du Code du Travail, la mise à jour du Document Unique est une obligation pour les collectivités territoriales.

Considérant que dans le cadre de sa mission d'assistance aux Collectivités et Etablissements Publics affiliés dans le domaine de la prévention en hygiène et sécurité du travail, le Centre de Gestion du Bas-Rhin propose une intervention pour l'accompagnement des collectivités et établissements affiliés dans la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ;

Considérant que pour aboutir à des effets d'économie d'échelle, une mutualisation des procédures de passation des marchés et une garantie de même niveau de prestation pour l'ensemble des collectivités affiliées au Centre de Gestion du Bas-Rhin désirant mettre à jour le Document Unique, la formule du groupement de commandes est la plus adaptée ;

Considérant la proposition de Madame le Maire en vue de la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et après avoir pris connaissance de la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché unique de prestations de mise à jour de Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels, arrêtée et proposée par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Autorise Madame le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :

- Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le code de la commande publique, et notamment les articles L2113-6 et 2113-7, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.
- La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.
- Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.

Précise que les crédits nécessaires à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels seront prévus au Budget Primitif

Madame le Maire propose de passer au vote :

- **POUR** : 15
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0

## **82. DROIT DE PREEMPTION**

**N°DIA 067 329 21 M 0001**

Mme Nathalie BOILEAU – Murat SANCAR et Charlène LEBEL

Le conseil municipal renonce au droit de préemption pour la propriété suivante :

- Section 5, N° 14, 15, 16 d'une superficie de 12 ares 45 pour un montant de 345.800 € - 182 Rue des Pierres.
- **POUR** : 15
- **CONTRE** : 0
- **ABSTENTION** : 0

## **83. DIVERS**

### **A. URBANISME**

Madame le Maire présente au conseil municipal les dossiers d'urbanisme transmis à la mairie depuis la dernière séance du conseil municipal :

- **4 Permis de construire**
- **10 Déclarations de travaux**

Les éléments détaillés seront affichés sur le tableau d'affichage à côté de la mairie (cf annexe 1).

### **B. INFORMATIONS DIVERSES**

- **Colis de Noël pour les aînés** : Madame le Maire remercie toutes celles et ceux qui se sont rendus disponibles pour, d'une part, composer les colis et, d'autre part, les distribuer auprès de nos aînés, colis qui ont été fortement appréciés.
- **Décorations de Noël** : guirlandes et décorations, sapins et figurines : des excellents retours par les grands et surtout les enfants, tout comme par les collègues maires des communes voisines, Meistratzheim et Krautergersheim, qui ont fait un détour par Niedernai pour admirer ces réalisations après un conseil communautaire. Un grand bravo à toute l'équipe et aux conjoint(e)s pour le travail réalisé.
- **Bulletin communal « Niedernai Actus - S'Nedernaa Blattel »** mérite un grand bravo :
  1. pour Huguette et Maurice pour leur implication et leur persévérance : textes, photos, lecture, mise en page, relecture
  2. et pour Fanny Waechter, qui a été force de proposition lors de la conception et l'infographie du bulletin
  3. pour l'équipe de volontaires pour la distribution du bulletin à nos 550 foyers - bulletin consultable sur le site de la commune
  4. très bons retours de la part des habitants, mais également de la part des maires des communes voisines qui ont félicité sincèrement Valérie pour la belle réalisation, Bernard FISCHER en priorité

- **Différentes acquisitions :**
  1. 10 garnitures (tables et bancs) pour des petites manifestations locales
  2. 1 camionnette Citroën Jumper avec un plateau actionné par un vérin, indispensable pour le chargement de divers matériaux
  3. Matériel de bureau : 3 chaises de bureau
  
- **Période de fort enneigement les 14 et 15 janvier :** Madame le Maire adresse un grand merci à David et Dominique JOLLY pour leur réactivité pour déneiger dès le 14 au soir les rues de la commune, les écoles, le parking de la salle des Landsberg compris, sans oublier Nathalie et Julien qui ont repris le déneigement le lendemain. Ce n'était pas une mince affaire, la neige étant lourde et collante. Les communes voisines n'ont pas été aussi bien servies : certaines routes de village non dégagées, des trottoirs encombrés de neige.
  
- **Gravières HELMBACHER :** pour avancer dans les démarches avec Stéphane HELMBACHER, Madame le Maire propose de réunir le groupe de travail défini lors de notre conseil municipal du 30 octobre dernier pour une 1<sup>ère</sup> réunion, dont l'objectif est de définir un plan de marche, les différentes étapes et les actions à mener par les 2 parties, aux dates suivantes :
  - Jeudi 4 février à 18H en mairie
  - ou Vendredi 5 février à 18H en mairie

La date du vendredi 05 février à 18h00 est retenue.
  
- **Panneaux en grès des Vosges :** Bravo à Dominique et à Gérard UHL, qui grâce à leur persévérance, ont retrouvé les panneaux en grès des Vosges au fin fond de l'atelier sous un amas de matériel. Les structures en inox supportant ces panneaux vont être rénovés pour probablement agrémenter la piste cyclable au niveau du déversoir situé au fond de la Rue des Oiseaux, et le sentier pédestre traversant le pont de l'Ehn derrière chez FOESSER - emplacements définitifs à valider
  
- **Réunion avec Christophe LE BONTÉ - nouveau président de l'AS Niedernai,** également référent Covid au sein du club
  1. Bilan de la saison écoulée - annulation des manifestations extra-sportives avec un manque à gagner évident - demande d'une subvention exceptionnelle pour faire face aux dépenses d'entretien et de fonctionnement
  
  2. Projets pour 2021
    - Marché aux puces le 6 juin - ou alors en septembre
    - Tournoi des jeunes en mai/juin
    - 75<sup>ème</sup> anniversaire du club les 28 et 29 août
    - Soirée Années 80 en automne
    - Vente de sapins : décembre
    - Journée de broyage des sapins : janvier 2022

3. Révision de la convention 2018 entre la commune et l'AS Niedernai  
Madame le Maire demande à Jeanine SCHMITT si elle peut lui dire où se trouve cette convention, afin qu'elle puisse étudier la proposition de révision soumise par le président de l'ASN, Christophe LE BONTÉ, ne l'ayant pas trouvé dans les dossiers. Jeanine SCHMITT répond « Je ne sais pas ! quand a-t-elle été signée ? » Madame Le Maire précise « en 2018 ». A son tour, Astride LANG répond « à la mairie ou dans les archives ! » Jeanine SCHMITT précise que « d'après la sous-préfecture, le clubhouse ne pourra jamais être loué, car il a été construit avec l'argent du contribuable » Madame Le Maire confirme avoir cherché avec les secrétaires sans succès, et que, pour clore le débat, elle va reprendre le montage de ce dossier en sa globalité.
4. Projet de création d'un puits pour récupérer l'eau de pluie de la salle des Landsberg avec une fosse et ainsi diminuer le coût de l'arrosage des terrains qui est exorbitant 8.000 €, à savoir 4.000 € pour l'AS Niedernai et 4.000 € pour la mairie. Dominique va solliciter des devis
5. Installation d'un défibrillateur à la salle des Landsberg. Des formations spécifiques à l'utilisation et à la manipulation du matériel seront organisées dans un 1<sup>er</sup> temps avec les conseillers municipaux et ultérieurement avec les habitants. La Mairie fera une communication sur le site le moment venu.

- **Projets à venir pour l'année 2021**

- La parcelle cédée à la Comcom lors de la construction de la piste cyclable, va nous être rétrocédée. Elle nous permettra de créer un espace de convivialité, ombragé, avec une aire de jeu pour les petits et moyens, un boulodrome, un espace pique-nique
- L'installation de 2 abribus pour éviter que les élèves arrivent trempés jusqu'aux os au collège et au lycée, avec des anneaux pour pouvoir cadenasser les vélos
- Une rénovation des WC de l'école maternelle avec une extension de l'espace sanitaire, devenu trop exigü, et un nouveau carrelage

- **Travaux plus conséquents** qui vont démarrer fin 2021 pour s'étaler sur 18 mois :

- Construction d'un bâtiment annexé à l'école primaire avec une salle « multi-activités » dédiée en journée aux enfants des écoles et accessible en soirée aux adultes pour des activités de gym douce, yoga, pilates etc.  
Un bloc sanitaire et une future salle de classe font également partie de cette extension.
- Construction du bâtiment « Les Glacières » (anciennement le frigo collectif de la commune) relié au « Wachthaus » pour créer un espace de convivialité, en remplacement de la salle des Douves, qui sera restituée fin 2021 à la Comcom pour l'extension du périscolaire. Il est prévu d'y aménager une salle de réunion au rez-de-chaussée et une salle de réception au niveau N-1, avec accès direct sur l'extérieur à l'arrière du bâtiment.

Madame le Maire présente les premières esquisses proposées par notre architecte pour ces 2 projets.

Elles ont déjà été soumises aux maîtresses de l'école primaire qui, en tant que principales utilisatrices, ont fait des premiers retours intéressants, des suggestions d'amélioration et de modification.

Il est également demandé aux membres du conseil municipal de faire part de leurs idées et observations.

**Madame le Maire clôt la séance à 18h58.**





Annexe 1										
PC 1383	PC 067 329 20 M 0007	REIBEL Hervé	Rue sainte Odile	22	152-156-160 de 407 m <sup>2</sup>	08/10/2020	Construction d'un immeuble mixte			
DP 1385	DP 067 329 20 M 0020	GARY Paul	32 rue du Château	1	50 de 297 m <sup>2</sup>	12/11/2020	Aménagement des combles	10/12/2020	14/01/2021	ACCORDÉ
PC 1386	PC 067 329 20 M 0008	SCHOTT Geoffrey et ECK Lydia	132-133 rue Loewert	2	147-145-215 de 616 m <sup>2</sup>	12/11/2020	Extension et restructuration d'un bâtiment existant	10/12/2020		
DP 1387	DP 067 329 20 M 0021	CHEDOTAL David	151 rue Loewert	4	169 de 1130 m <sup>2</sup>	13/11/2020	Rénovation de toiture	-	08/01/2021	ACCORDÉ
DP 1388	DP 067 329 20 M 0022	EHRHART Maxime	181 rue des Pierres	5	246	13/11/2020	Changement fenêtre	-	08/01/2021	ACCORDÉ
DP 1389	DP 067 329 20 M 0023	France SOLAR	175 rue des Pierres	5	196 de 570 m <sup>2</sup>	13/11/2020	Panneaux solaires	14/01/2021		
DP 1390	DP 067 329 20 M 0024	KUNTZ Bertrand	18 rue des Acacias	63	23-24 de 700 m <sup>2</sup>	16/11/2020	Abri de jardin	10/12/2020	14/01/2021	ACCORDÉ
DP 1392	DP 067 329 20 M 0025	MEYER Stéphane	31 rue des Acacias	63	564 m <sup>2</sup>	24/11/2020	Clôture	15/01/2021		
DP 1393	DP 067 329 20 M 0026	SCHOTT Geoffrey	21 rue de Meistratzheim	2	215/144 de 144 m <sup>2</sup>	26/11/2020	Ravalement de façade	18/12/2020		
DP 1394	DP 067 329 20 M 0027	EDF ENR	19 rue des Accacias	63	697 de 762m <sup>2</sup>	26/11/2020	Installation d'un générateur photovoltaïque	-	14/01/2021	ACCORDÉ

DP 1396	DP 067 329 20 M 0028	WEBER Laurence	129 Rue Loewert	2	142 de 759m <sup>2</sup>	04/12/2020	Remplacement pontail et volets	28/01/2021	ACCORDE
DP 1397	DP 067 329 20 M 0029	ROSFELDER Lionel	7 Rue des Acacias	63	697 de 772m <sup>2</sup>	07/12/2020	Construction Piscine	17/12/2020	ACCORDE
DP 1399	DP 067 329 20 M 0030	CHEDOTAL David	151 Rue Loewert	4	169 de 1130m <sup>2</sup>	11/12/2020	Isolation + Ravèlement + Garde-corps balcon	12/01/2021	
DP 1400	DP 067 329 20 M 0031	JACQUOT Didier	18 Rue du parc	1	215 de 524m <sup>2</sup>	15/12/2020	Verrière sur terrasse existante	12/01/2021	ACCORDE
DP 1403	DP 067 329 20 M 0032	JAEGER Gael	33 rue du Château	1	51	18/12/2020	Isolation et crépis	18/01/2021	
DP 1405	DP 067 329 21 M 0001	DUBOIS Ludovic	58 rue Basse	1	222 de 686 m <sup>2</sup>	07/01/2021	Remplacement d'une haie par une clôture		
DP 1406	DP 067 329 21 M 0002	WERNER Antoine	4 rue Herrade de Landsberg	63	6301 de 663 m <sup>2</sup>	08/01/2021	Construction d'une piscine	12/01/2021	
PC 1407	PC 067 329 21 M 0001	BOSSERT Mathieu	Rue Principale	22	11 de 514 m <sup>2</sup>	14/01/2021	Construction d'une maison		
DP 1408	DP 067 329 21 M 0003	RUSCHER Valérie	256 rue Principale			15/01/2021	Changeement porte de garage	4/02/2021	